

TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Participez à l'amélioration de la formation
des futur(e)s infirmier(e)s et aides soignants



Instituts de Formation en Soins Infirmiers et aides soignants de Bayonne

Une formation dynamique sur la côte basque

La crise sanitaire mondiale a fait prendre conscience aux français l'importance de soutenir leurs soignants. L'IFSI/IFAS de Bayonne a besoin de votre taxe d'apprentissage pour optimiser encore la formation des prochains professionnels infirmiers qui prendront soin de vous ou de votre entourage demain.

En soutenant l'IFSI/IFAS de Bayonne, vous vous engagez avec nous, dans l'amélioration des prises en soins, le développement de nouvelles compétences (ex : outils connectés, télémédecine...)

Ainsi, vous contribuerez directement à la qualité des conditions d'apprentissage des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides soignants au travers de :



L'achat de **nouveaux matériels pédagogiques** (plateforme de téléconsultation, matériel médical, mobilier) ;



L'achat de **nouveaux logiciels d'information et de communication** (serious games, e-learning...) ;



Le développement de la **simulation en santé** (« *jamais la première fois sur un patient* ») ;



Des **formations universitaires** pour les cadres de santé formateurs de l'équipe pédagogique.



Nous comptons sur vous pour développer la qualité de la formation

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'IFSI/IFAS ?

Le calendrier de la nouvelle campagne 2025 de répartition du solde de la taxe d'apprentissage débute le 26 mai 2025 pour se terminer le 24 octobre 2025.

Retrouvez toutes les informations sur SOLTEA :

[https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/connexion-
lespace-prive](https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/connexion-lespace-prive)

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, nous serons ravis de pouvoir vous répondre.

Contacts

**Centre Hospitalier de la Côte Basque
Instituts de Formation en Soins Infirmiers et aides soignants de Bayonne**

□ Secrétariat IFSI/IFAS de Bayonne :

① 05 59 44 68 00

✉ ifsi@ch-cotebasque.fr

